WITTELSHEIM Destocamine

« Il faut que les Alsaciens se réveillent! »

Le rassemblement à Wittelsheim initié par le collectif Destocamine a réuni environ 150 personnes. Si pour elles « le combat n'est pas fini », certains aimeraient plus de soutien de la population, et d'autres des actions plus radicales.



Beaucoup de choses ont été dites sur le stockage des déchets ultimes lors du rassemblement organisé, jeudi dernier, par le collectif Destocamine devant la mairie de Wittelsheim. PHOTO DNA

ann Flory a rappelé au micro la détermination du collectif dont il est le porte-parole : « Il serait incompréhensible que les commissaires enquêteurs ne tiennent pas compte de nos avis et de celui des élus. L'enfouissement définitif est débile car on sait qu'il y a aura pollution de la nappe phréatique du Rhin; c'est comme si on continuait à prescrire du Mediator. On pourrait appeler ça un crime organisé et prémédité par l'État. Notre combat n'est pas

«On pourrait appeler ça un crime organisé et prémédité par l'Etat» (Yann Flory)

Jean-Marie Dubel (CFTC Potasse) y croit toujours aussi : « Si le déstockage devait se poursuivre il ne faudra pas reproduire la même erreur que pour le déstockage partiel du mercure. Il faut changer la direction MDPA-Stocamine qui est farouchement pour le confinement maximum.»

Dans la foule des anonymes et des élus s'expriment volontiers. Certains seraient partisans d'actions plus radicales « comme en Corse ou en Bretagne ». Gilbert, de Pfastatt, un ancien de la SACM qui combat le confinement depuis la première heure, propose pour sa part de construire des hangars pour y mettre les déchets, les trier et les envoyer ensuite en Allemagne. Il s'est rendu à Staffelfelden pour rencontrer les commissaires enquêteurs : « Je trouve qu'ils ont orienté le dé-

Roland Dubel, ancien représentant des salariés au conseil de surveillance de l'EMC (Entreprise minière et chimique) s'interroge: « Pourquoi en 2004 l'EMC a-t-elle racheté la totalité des actions de Stocamine? Pourquoi le parlement n'a pas été saisi sur la gestion de Stocamine? Le dossier administratif comprend 12 500 pages. Raisonnablement qui peut lire ce dossier dans ce laps de temps imparti de la durée de l'enquête? Stocamine n'est pas un dossier technique mais éthique. » Alain Powielajew, conseiller

« Lors d'une récente réunion sur le sujet de la nappe phréatique, des hydrologues du BRGM ont évoqué l'hypothèse d'effondrement des puits de mine remblayés et pour cela ils ont élargi le périmètre de protection des

municipal à Wittelsheim diffu-

se une information inédite :

puits de 16 mètres à 50 mètres. Cela annule toutes les théories; on serait directement en contact avec la nappe. Ce n'est plus une bombe à retardement mais une bombe tout court.» Jean-François Mann, premier adjoint à Wittelsheim complète : « Actuellement on dépense énormément d'argent pour dépolluer des sites; là on a la chance de pouvoir dépolluer

Michèle Striffler, élue mulhousienne, vice-présidente de m2A donne elle aussi son avis: « Le plus gros problème est le financement du déstockage. Mais quand on veut, on peut. »

«Ce n'est plus une bombe à retardement mais une bombe tout court» (Alain Powielajew)

André, de Roderen, a participé à l'enquête publique ; il résume ses arguments: « On ne peut plus avoir confiance, ni dans les autorités, ni dans les experts. Il y a un sérieux risque sismique et la géothermie profonde envisagée dans la région peut engendrer des fissures.» Marie-Odile, de Fellering: « La décision est déjà prise depuis longtemps. La démocratie n'existe plus en France. » Philippe, de Wittenheim demande le respect du cahier des charges qui prévoyait la réversibilité du stockage: « Tôt ou tard on aura de l'eau. Qu'est-ce qu'on nous cache?»

Marcos Buser, géologue suisse et expert en la matière a souligné: « Pas un seul projet de déchets en mine profonde n'a fonctionné dans le monde sur le long terme. » Après plusieurs autres interventions, l'un des orateurs a conclu: « Ça suffit, il faut que les Alsaciens se réveillent! » Un appel fortement applaudi par la foule.

MICHEL HARTMANN

PHARMACIES

DIMANCHE 18 DECEMBRE

Mulhouse: Phcie Gault, 16, rue Féné-

Landser: Phcie Beck, 46, rue Acklin. Reiningue : Phcie de la Rivière, 2, rue des Pierres.

Guebwiller: Phcie du Centre, 97, rue de la République. Cernay: Phcie de la Croisière, 5,

avenue d'Alsace, Centre Leclerc. Saint-Louis: Phcie Obedia, 1, rue de Séville, Centre Commercial E. Leclerc. Altkirch : Phcie Saint-Morand, 1, rue Charles de Gaulle.

Adresse Internet: http://pharma68.fr De 9 h à 22 h pour les ordonnances urgentes. À partir de 22 h, se présenter au commissariat pour les villes de Mulhouse, Brunstatt, Saint-Louis,

Guebwiller et Wittenheim ou téléphoner à la gendarme

LUNDI 19 DECEMBRE

De 19 h à 22 h pour les ordonnances

Mulhouse: Phcie du Tivoli, 15, rue de l'Horticulture. Riedisheim: Phcie du Couvent, 5-7, rue

de Mulhouse Pfastatt: Phcie de la Cotonnade, 25,

rue de Dornach. Rouffach: Phcie du Vignoble, 35a, rue

du Général de Gaulle. Thann: Phcie des Trois Sapins, 52, rue

du Général de Gaulle. Hagenthal-le-Bas: Phcie, 21, avenue de

Seppois-le-Bas: Phcie de la Largue, 6, rue du Groupement Mobile d'Alsace.

SERVICES – URGENCES

DIMANCHE 18 DECEMBRE

Saint Gatien

DNA - 2, avenue Robert-Schuman 68100 Mulhouse 03 89 66 85 66 Fax: 03 89 66 53 03 Sports Fax: 03 89 66 85 68 E-mail rédaction : DNAmulhouse@dna.fr Accueil commercial, abonnements, publicité: ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 13 h : © 03 89 66 85 22 Fax: 03 89 66 85 69. E-mail accueil commercial: DNAaccmulhouse@dna.fr

AMBULANCES

De l'Hardt, 22, rue J.-Monnet, 03 89 32 02 16 (jour et nuit). St-Christophe, 4, rue J.-Siegfried, © 03 89 60 40 20 ou © 0389 59 57 65 (jour et nuit). Mulhouse secours, 22, rue J.-Monnet, Mulhouse, © 03 89 43 43 12. Ambulances Rescue 68, 3, rue du Bouclier, Mulhouse, © 03 89 59 58 77.

Ambulances mulhousiennes, 1 bis, rue du Dr-Kleincknecht, Mulhouse, © 03 89 43 79 79.

APPELS D'URGENCE

En cas d'urgence: 15. SOS Médecins : urg. médicales 24 heures/24, © 03 89 56 15 15. Maison médicale de garde, 16, bd de l'Europe : perm. sam. de 13 h à 22 h et dim. de 9 h à 22 h.

Hôpital Émile-Muller : urgences 24 h/24 et 7 j/7, © 03 89 64 64 64. Clinique du Diaconat - Fonderie : urgences générales 24 heures/24 et 7 j/7 © 03 89 36 75 34; urg. obstétricales 24 heures/24 et 7 j/7 © 03 89 36 75 20 urgences cardiologiques 24 heures/24 et 7 j/7 © 03 89 36 76 71.

Clinique du Diaconat - Roosevelt :

Urgences SOS mains: l'accueil est assuré 7 j/7 et 24 heures/24. © 03 89 32 55 07 de 8 h à 20 h. (urgences cardiologiques et obstétricales doivent s'adresser à la Clinique du Diaconat-Fonderie).

Apalib'-Apamad Fami Emploi 68, (associations d'aide à domicile), 75 allée Gluck, à Mulhouse © 03 89 32 78 78. — Allo Seniors: © 3 89 32 78 88. - Allô maltraitance (Alma Alsace): © 03 89 43 40 80, le mardi de 17 h à 19 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

Répondeur le reste de la semaine. **Urgence gaz**: © 810 433 068. Urgence électricité :

© 09 726 750 68. Accord 68 (service d'aide aux victimes) 12 rue du Chêne, à Mulhouse, 03 89 56 28 88.

Maison de la justice et du droit (MJD), 31, Grand'Rue, à Mulhouse ©03 89 36 80 30, sera fermée du lundi 19 au vendredi 30 décembre inclus. Il n'y aura donc pas de consultations juridiques gratuites pendant cette période. Réouverture le lundi 2 janvier à 8h30.

Ambulance animaux et incinération : © 03 89 48 70 08. Service de garde vétérinaire Mulhouse, Thann, Guebwiller: du sam. 12h au lun. 8h, ©03 89 55 23 85.

Service de garde vétérinaire de Mulhouse et agglo : en semaine de 18h au lendemain 8h, le week-end du sam. 11h au lun. 8h, ©03 89 44

Chirurgien-dentiste de garde : permanence de 9h à 12h uniquement les dimanches et jours fériés, appeler le @15.30.

Planning familial: Permanence d'accueil public : les lundis et jeudis de 18h à 19h, les mercredis de 14h à 16h. Permanences téléphoniques : les lundis et jeudis de 16h30 à 19h30 au @03 89 42 42 12; les mardis, mercredis et vendredis de 16h30 à 19h30 au ©03 89 32 28

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Thiébaut NATTER, le 16 décembre 2016, à l'âge de 86 ans. Les obsèques auront lieu le mardi 20 décembre, à 10 h, en l'église Saints-Pierre-et-Paul d'Aspach-le-Bas. CERNAY.

- Roland EDEL, le 15 décembre 2016, à l'âge de 71 ans. Les obsèques auront lieu le mardi 20 décembre, à 14 h 30, en l'éalise Saint-Maurice de Steinbrunn-le-Haut.

 Reine MEISTER née SCHNEI-DER, le 15 décembre 2016, à l'âge de 80 ans. Les obsèques auront lieu le mardi 20 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne de Raedersdorf.

- Madeleine BRUNNER née REIN, le 16 décembre 2016, à l'âge de 93 ans. Les obsèques auront lieu le mardi 20 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Morand d'Altkirch.

- Joseph ZINNIGER, le 15 décembre 2016, à l'âge de 79 ans. Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Maurice de Steinbrunn-le-Haut.

- Albert KELLER, le 16 décembre 2016, à l'âge de 82 ans. Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Maurice de Pfastatt.

- Monique FOERSTER née RU-DLER, le 16 décembre 2016, à l'âge de 77 ans. Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Laurent de Goldbach. SAINT-AMARIN.

- Simone JAEGLE née RITTER, le 16 décembre 2016, à l'âge de 60 ans. Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre, à 14h, au crématorium de Sausheim. EMLINGEN.

- Bernard MINERY, le 7 décembre 2016, à l'âge de 84 ans. Les obsèques auront lieu le jeudi 22 décembre, à 10 h, en l'église Saint-Etienne de Réguisheim.

FIN DE LA PREMIÈRE PHASE **DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

L'enquête publique a été menée du 7 novembre au 15 décembre 2016 sur 9 communes dont Wittelsheim où a eu lieu la dernière permanence. Avant de refermer leurs registres les trois commissaires enquêteurs ont accepté de nous livrer quelques commentaires : « Nous avons tenu 21 permanences. Ce n'est pas une enquête classique ; elle nous a sollicités beaucoup plus que la normale. La participation a été importante et certaines contributions présentent des arguments bien charpentés. Notre rapport doit être rendu dans un mois mais nous allons solliciter une prolongation, en raison des fêtes et car un travail énorme nous attend. Il nous faudra aussi questionner les MDPA qui devront nous répondre. Nous avons perçu une forte inquiétude de la population. Nous avons cherché à appliquer notre déontologie, à écouter les gens pour pouvoir analyser. »

TRIBUNAL

COMPARUTION IMMÉDIATE

7 700 € pour nettouer la cour et peindre un muret

CET ALLEMAND DE 24 ANS, PRO-POSAIT SES SERVICES en faisant du porte-à-porte. Problème : il s'est fait payer près de 7 700 € pour du « bricolage ». La victime avait 87 ans.

À la barre le contraste est saisissant. La victime octogénaire toute fluette. Le prévenu, 24 ans, est massif du haut de son mètre quatre-vingt-dix. Ce que la justice lui reproche? La non remise au consommateur d'un exemplaire conforme au contrat conclu hors établissement... en clair un démarchage abusif.

Le 11 août dernier à Kembs, cet artisan avait repéré son pigeon : une personne âgée qui nettoyait sa cour. Lui, grand seigneur, a proposé un service clé en main et plus encore. Il lui a griffonné une facture sur un bon sans Siret, ni indication sur la société. Et dans la même foulée lui a proposé pour ne pas dire imposé de lui repeindre un muret. Total: 1000 € sur la facture. Mais en fait, l'octogénaire va débourser en liquide quelque... 7 700 €. C'est le fils, à Paris, qui surveille les comptes, qui a levé le lièvre remarquant

d'importants retraits et alerté les gendarmes.

À la barre, le jeune chef d'entreprise n'a pas l'air de comprendre. « Le travail a été fait. Les documents sont bons ». Pas vraiment lui fait remarquer la présidente de l'audience, Christine Schlumberger: « Vous aviez un document vous autorisant à travailler durant trois mois... jusqu'au 9 mars 2016. Il n'était plus valable! ». Lui ne comprend toujours pas. Entendue, la victime du bout des lèvres explique « avoir été contraint(e) d'accepter les travaux.

Bujoli enfonce le clou et souligne que son client n'a pas de raison de se vanter d'avoir été grugé. Le procureur de la République, Olivier Collonniers admet que l'état de faiblesse est clairement visible et requiert une peine de prison de six mois avec sursis et une interdiction d'exercer toute activité de démarchage durant 5 ans. Le tribunal suit et Ricardo Salva devra rembourser les 7700€ et s'acquitter de 500 € au titre du préjudice moral.

Ce sont des gens du voyage ». Me

ALAIN CHEVAL

F32-LMU 03